

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU CD 81

29 juin 2017 à Albi

Présents :

Patrice PRADELLES	St-Paul Cap de Joux	Président
Jean-Claude FAUCH	Albi	Secrétaire Général
Henri MAYOL	Carmaux	Trésorier Général
Benjamin FABRE	Labastide Gaillac	Trésorier Adjoint
Jean-Pierre GILLES	Castres	Vice Président
Jean-Loup ALBERT	St-Paul Cap de Joux	Membre
Dominique ESCUDIER	Lacabarède	Membre
Sébastien RENARD	Lacabarède	Membre
Yannick DIEUX	Rabastens	Membre
Jean-Yves CAILLOT	Rabastens	Membre
Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD
Kévin LOUARN	St-Paul Cap de Joux	Membre
Justine VIALA	Albi	Membre
Elisabeth BELHAIRE	Albi	Secrétaire Adjointe

Invité : Alain FISOUSI CD 81 Salarié CD

Excusé :

Eric MOREAU Graulhet Membre

~~~~~

Le Président ouvre la séance.

**1 - Informations générales**

Fusion Ligues :

La ligue du Languedoc Roussillon a refusé de signer le traité de fusion. De ce fait, la situation reste en suspens, en attente de la décision de la Fédération.

Beaucoup d'incertitudes : financières, administratives, techniques ... Risque de mise sous tutelle des 2 ligues par la Fédération.

Plus d'informations sur le lien suivant : <http://www.lmptt.fr/news/801/56/Assemblee-Generale-du-24-juin-2017.html>

Assemblée Générale du 15.09.2017

Celle-ci aura lieu le vendredi 15 septembre 2017 à 20 h 30, 6, rue Chanoine Frayssino (face à la mairie) à Carmaux.

Il est rappelé à tous les clubs faisant partie des différentes commissions de bien vouloir adresser à Alain, avant le 31 août 2017 (impérativement, les documents nécessaires à la réalisation du livret, qui se fera sur un format A4.

Le Président demande aux élus et à chaque Président de Commission, à ce que tous les documents qui composeront le contenu de l'Assemblée Générale soient envoyés avant fin août afin de pouvoir réaliser le power point diffusé le 15.09.017.

D'autre part, Alain a également un besoin impératif des changements des personnes composant les bureaux de chaque club en même temps que la fiche de réaffiliation de ceux-ci. (réaffiliation avant le 05 juillet 2017). Sur les informations des sites internet de chaque club, ne pas mentionner les sites qui ne fonctionnent pas.

### Mérites départementaux

Les clubs ont répondu, pas de relance.

### Congés d'été

Tous les membres ont donné leurs congés.

## **2 – Points différentes commissions**

### INFORMATIONS GENERALES

#### Finances globales

Montant du compte sur livret : 22.000,00 €

Montant du compte courant : 10.291,40 €

Montant à recevoir : 4.500,00 €

Montant à payer : facture de la ligue.

Le budget prévisionnel correspond.

#### Autres points financiers :

Les licences sont payables à 30 jours à réception de factures.

1<sup>er</sup> paiement au 1<sup>er</sup> octobre 2017- Rappel au 15.10.2017

(La somme demandée sera égale au tiers de la facture totale de l'année précédente).

2<sup>ème</sup> paiement avec facture de décembre (1<sup>er</sup> solde)

3<sup>ème</sup> paiement en avril 2018 (2<sup>ème</sup> solde)

4<sup>ème</sup> paiement : solde en juin 2018.

Application de pénalités de retard si pas de paiement 1 mois après réception de la facture avec un taux de 5 %, puis 1 % par mois de retard supplémentaire.

#### Engagements par équipes

D1 = 80 €

D2 = 70 €

D3 = 70 €

Adopté à l'unanimité

Les factures de juin (solde saison) doivent être réglées avant le 15 juillet 2017 ainsi que la réaffiliation. Celle-ci doit être effectuée par internet via « l'espace mon club » dont Alain vous a adressé le mode d'emploi.

### Paiement en retard des licences

Les factures sont réglables sous 30 jours. Au-delà, une amende de 5 % sera exigée. Après cette date, une amende de 1 % supplémentaire sera appliquée par mois de retard.

### Compétitions jeunes

En ce qui concerne les jeunes, il est proposé que pour les 3 tours de Défi Ping, les 2 tours de Tournois Benjamins/poussins et la Coupe pour les Minimes/Cadets, d'intégrer le forfait service, ce qui impliquerait, pour les clubs, une augmentation de 3 € sur le montant de la licence. Les clubs n'auraient plus rien à payer d'autre.

Adopté à l'unanimité.

L'augmentation de licence serait de :

|                                         |
|-----------------------------------------|
| 5 € pour les juniors, séniors, vétérans |
| 3 € pour les minimes, cadets,           |
| 6 € pour les benjamins, poussins,       |
| 1 € sur la part fédérale.               |

Sous réserve des tarifs de la Fédération.

Adopté à l'unanimité.

### Absences lors des compétitions

Il est proposé que plus aucun joueur ne passe directement par Dominique, mais passe obligatoirement par son club pour s'inscrire lors d'une compétition.

Dominique doit refuser toute inscription demandée directement par le joueur.

Les clubs doivent procéder aux inscriptions via « l'espace mon club ».

### Amendes championnat départemental par équipe :

Le forfait passe à 30 €, soit une augmentation de 10 € (mentionné dans le règlement sportif).

Une feuille mal remplie occasionnera 5 € d'amende.

### Dossiers de réaffiliation

Alain a envoyé le mail à tous les clubs.

### COMMISSION SPORTIVE

Modifications du règlement sportif. Après détail fait par Jean-Loup ALBERT, oralement et sur vidéo, au Comité Directeur, approbation de celles-ci à l'unanimité.

Suppression des titres par équipes en phase 1, les titres par équipes seront inscrits au calendrier en phase 2 du calendrier de façon à ce que les clubs puissent retenir la salle en avance.

Transmission des résultats par email. En cas de souci, transmission au responsable du championnat par équipes, sinon transmission directement sur SPID.

Equipe exempte ou forfait : avertir directement le responsable du championnat par équipe pour la composition d'équipe.

Alain FITOUSSI et Dominique ESCUDIER mettront à jour le livret compétitions.

Adopté à l'unanimité.

## Dates des engagements par équipes

Il faudrait avoir les dates des engagements par équipes des clubs pour le 13 septembre 2017 au plus tard.

### **Composition des poules le 18 septembre 2017.**

Début des championnats par équipes : le 30 septembre 2017.

Les jeunes joueront le samedi matin (critérium)  
Les adultes joueront le samedi après-midi (idem).

Adopté à l'unanimité.

Une demande est souhaitée de la part d'un des membres de la commission sportive, à savoir s'il serait possible d'avoir un référent pour les jeunes et un référent pour les séniors concernant les compétitions individuelles.

### Formations à prévoir :

- SPID : samedi matin
- J.A. : interpellier les clubs afin qu'ils prévoient les J.A. à former dans leurs clubs.

En parler lors de l'A.G. et le marquer sur les convocations.

Calendrier : adopté à l'unanimité.

## COMMISSION DEVELOPPEMENT

La lettre électronique sera prête lundi.  
La prochaine devra être faite en octobre.

### Rencontre avec les clubs :

Presque tous ont pu nous rencontrer. Rendez-vous avec Carmaux prévu le 12 juillet 2017.  
Le club de Mazamet pourrait avoir des besoins en accompagnement.

Dans la partie Sud de notre Comité, 4 clubs ont été identifiés comme ayant potentiellement besoin d'un technicien. Ces clubs sont ceux de Castres, Mazamet, Labruguière et Graulhet. Une réunion s'est tenue à ce sujet à Castres le mercredi 8 juin afin que les clubs fassent part de leurs éventuels besoins. Le CD était représenté par Patrice, Jean-Pierre et Alain et la Ligue à travers Isabelle Thibaud et Paul Martinez.

Dominique BARTHELEMY, ayant eu son diplôme, sera en auto-entreprise en septembre et serait disposé à aider ces clubs auprès desquels il est déjà intervenu pour certains : Castres et Graulhet.

Situation à suivre.

### Licenciations :

Pas de gros écart. Saison moyenne : même nombre depuis 3 ou 4 ans. La gouvernance de certains clubs ayant été chaotique ces dernières années explique cette stagnation heureusement compensée par des clubs plus dynamiques.

## Conventions

Possibilité de décaler la date pour les derniers retardataires de 15 jours. La date limite fixée est le 15 juillet 2017. Passé ce délai, les clubs n'ayant pas répondu ne percevront aucune aide du Comité sous quelque forme que ce soit.

Patrice déplore l'absence de réponses de certains clubs qui n'ont même pas la politesse de répondre.

## Programmation actions pour les féminines

Un regroupement a été effectué le 13 mai 2017.

Le retour a été positif. Le deuxième regroupement prévu a été annulé faute de suffisamment de participantes.

Pour la saison 2017-2018, il est envisagé :

- Le samedi pour les adultes,
- Le mercredi pour les jeunes.

1 regroupement tous les 2 ou 3 mois. 1 tournoi à caler sur l'année. Il faut définir rapidement les dates pour le mettre sur le calendrier.

## Formations

A voir. Il serait bien d'envisager une date pour une formation concernant les dirigeants.

D'autre part, il est soulevé l'idée qu'il pourrait être proposé de former et/ou sensibiliser les parents et les autres jeunes d'un même club au coaching afin que ceux-ci puissent intervenir lors des compétitions en remplacement des entraîneurs non disponibles.

Il serait également souhaitable, dans la mesure du possible, que les coaches présents puissent aussi s'occuper un peu des enfants des autres clubs lorsque ceux-ci ne sont pas accompagnés. La mutualisation sera aussi encouragée dans ce domaine.

## Actions périscolaires

En ce qui concerne Villefranche d'Albigeois, M. FAUCHY va le 03 juillet 2017. La ville a acheté 2 tables. Albi pourrait être d'accord pour y créer une antenne.

## Action USGEL

Le club de Labruguière va intervenir bénévolement 3 heures par semaine.

Une réunion est prévue le 10 juillet 2018 à 18 h 00 à Labruguière.

## COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Alain nous commente les actions qu'il a effectuées au cours de la saison.

Retour sur la dernière réunion afin d'informer les membres du Comité Directeur de ce qui a été dit.

Un constat est alors présenté : baisse des jeunes sur les dernières compétitions ; de ce fait, la Commission Jeunes et Technique propose une compétition homologuée ou non, par équipe, fin mai. Il est demandé d'y retravailler afin de peaufiner cette idée.

Projet : Entraînement spécifique adultes

Ce serait Alain plus un technicien du club correspondant qui animent ces séances.

Il faut trouver une date afin de mettre en place une réunion pour en discuter de manière plus approfondie.

Le nombre de participants devrait être de 10 minimum.

Une demande de participation sera faite aux joueurs. Ce projet serait à lancer en début d'année.

Labastide Gaillac va mettre en place très prochainement un entraînement destiné aux adultes et qui sera ouvert aux autres clubs.

Rabastens a un projet, à éventuellement mettre en route : un tournoi de « hardbat ».

#### Arbitrage :

Un tournoi a été fait en Aveyron. Cela s'appelle le TOP 16 (16 meilleurs) et a procédé en même temps à la validation des ARBITRES REGIONAUX.

A voir, peut être une bonne idée en ce qui concerne la formation d'arbitres.

La séance est levée.

**La date du prochain Comité Directeur  
sera fixée après l'A.G.**